

PROFIL DE POSTE – PRCM DROIT IMMOBILIER

Equipe pédagogique nationale : Droit & Immobilier

Nom du responsable direct : *Dominique ROUX ROSSI*

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel doté d'un statut de « grand établissement ». Le décret de 1988 relatif au Cnam, modifié en novembre 2009, affirme en son article premier l'existence d'un Cnam en réseau, dont le siège est à Paris. En effet, ses formations professionnelles déployées dans l'ensemble des régions métropolitaines y compris la région francilienne, dans les outre-mer et dans des centres à l'étranger, ses activités de recherche au sein d'équipes reconnues par l'AERES dans le cadre de programmes de recherche technologique et partenariale ou sous la forme de prestations d'essais et de conseil, sa mission de diffusion de la culture scientifique et technique, constituent sa particularité.

La diversité et la richesse des équipes du Cnam dotent l'établissement d'un spectre large de compétences, couvrant pratiquement tous les champs professionnels, des sciences de l'ingénieur aux domaines de l'économie, de la gestion et des sciences sociales.

Les missions spécifiques dévolues aux enseignants-chercheurs du Cnam sont les suivantes :

- prise en compte des besoins des territoires dans l'organisation et les contenus de l'offre de formation,
- prise en compte et suivi des besoins exprimés par les publics de la formation professionnelle sur l'ensemble du territoire,
- contribution à la mise en œuvre, dans le cadre d'une contractualisation siège-centres, d'une stratégie permettant au Cnam d'installer, de manière intégrée, son identité sur le territoire national,
- mission nationale de coordination des équipes pédagogiques et participation au suivi du déploiement de l'offre de formation et au bon déroulement des enseignements et de leur qualité,
- Possibilité d'assurer des enseignements et de participer à diverses activités liées au statut d'enseignant sur l'ensemble du territoire
- Participation à la mise en œuvre d'une offre de formation à distance pour l'ensemble des centres, métropolitains, ultra-marins et étrangers.

CHAIRE « DROIT IMMOBILIER »

Emploi PRCM 0118

L'équipe pédagogique nationale *Droit & Immobilier* recrute un professeur du Cnam en droit immobilier, qui prendra en charge, à Paris, la direction de l'ICH, institut de droit et d'économie

appliqués à l'immobilier, créé en 1960 au sein du Cnam et composé de 15 centres d'enseignement (dont d'ICH-Paris, siège et centre d'enseignement principal de l'ICH). Il devra assurer le développement et la promotion de l'institut, animer l'équipe enseignante, coordonner le réseau des centres d'enseignement dans les régions et à l'étranger, contrôler le contenu de l'offre de formation. Il devra aussi dispenser des enseignements et réaliser et/ou diriger des travaux de recherches en droit immobilier, en ayant une ouverture sur des disciplines immobilières connexes, et en particulier l'économie immobilière.

Juriste de haut niveau en droit immobilier, ayant une expérience et/ou une notoriété dans le milieu professionnel de l'immobilier, il a une expérience de l'enseignement ou de la formation destinés à des publics adultes. Il a une capacité à prendre des responsabilités, à animer des équipes, à établir des partenariats avec le monde de l'entreprise et les milieux institutionnels. Une ouverture pluridisciplinaire, notamment sur l'économie, est essentielle pour couvrir l'ensemble du champ de formation de l'ICH.

Il aura pour mission de coordonner et de développer les activités d'enseignement – parcours de formation menant au diplôme de l'ICH, master de droit de l'immobilier de l'ICH – et de formation continue à l'ICH-Paris et dans les centres régionaux et étrangers de l'ICH.

Objectifs pédagogiques :

En collaboration avec les autres personnels de l'équipe pédagogique nationale *Droit & Immobilier*, le professeur de droit immobilier / directeur de l'ICH aura pour mission :

- d'assurer la qualité des enseignements dispensés à l'ICH, la cohérence des parcours de formation menant au diplôme de l'ICH ainsi qu'au master 2 de droit de l'immobilier ou de tout autre diplôme ou certification venant à être créé, le respect des accréditations (CNCP, ministère) obtenues et des règles générales d'accès aux formations.
- de diriger l'équipe d'enseignants (titulaires et vacataires) de l'ICH-Paris,
- d'animer le réseau des centres d'enseignement de l'ICH en veillant à l'harmonie à l'échelle du réseau des enseignements et des parcours de formation diplômants, en diversifiant les modalités d'enseignement dans une logique de mutualisation de l'offre de formation, en favorisant les initiatives locales contribuant au développement et à la notoriété de l'ICH,
- de dispenser des enseignements en droit immobilier appliqué (copropriété, contrats de travaux, baux d'habitation ou commerciaux, fiscalité immobilière, promotion immobilière, logement social, responsabilité des constructeurs...).
-

Objectifs de professionnalisation :

Afin de répondre parfaitement aux besoins, en termes d'emploi, du monde de l'immobilier, le professeur de droit immobilier / directeur de l'ICH devra :

- associer le milieu professionnel de l'immobilier à la réflexion sur l'adaptation du contenu des enseignements et des parcours de formation de l'ICH,
- développer des actions de formation continue ciblées, de conseil et de recherche dans le cadre de partenariats avec les organisations professionnelles concernées et les grandes entreprises de l'immobilier.

Autres responsabilités :

Le professeur de droit immobilier / directeur de l'ICH aura pour mission de promouvoir la renommée de l'ICH.

Il réalisera ou dirigera des recherches dans le champ du droit immobilier.

Contact :

Dominique ROUX ROSSI, directrice par intérim de l'équipe pédagogique nationale *Droit & Immobilier*
Coordonnées : dominique.rouxrossi@lecnam.net

CANDIDATURE

Limitée à 8 pages comprenant :

- CV
- Titres
- Travaux et publications
- Expérience dans le champ associé au profil
- Vos projets pour la chaire

Les dossiers de candidatures doivent être **envoyés au plus tard le 6 mars 2017** (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

CNAM- DRH
Service des personnels enseignants
(case 4DGS03)
292 rue Saint Martin
75141 PARIS cedex 03